

Paysage 2. De la crise à la réversibilité créatrice

Landscape 2. From crisis to creative reversibility

J-A. Guieysse

Maître de conférences à l'Université d'Orléans,

Château de la Source, avenue du Parc Floral,

BP 6749, 45067 Orléans Cedex 2

UMR 8504 Géographie-Cités, équipe CRIA

jaagui@sfr.fr

Un tableau, deux graphiques, quatre photographies
de l'auteur.

Mots - clés:

Paysage, développement durable, ville durable, géographie structurale, économie prédatrice, artificialisation des sols, réversibilité, transition géographique, crise, rendements décroissants, réindustrialisation, ville contenue, zonation ville-campagne, autonomie.

Keywords:

Landscape, sustainable development, sustainable city, structural geography, predatory economy, soil artificialisation, reversibility, geographical transition, crisis, diminishing returns, reindustrialisation, city contained, zonation town and country, autonomy.

Résumé

Cet article fait suite à un précédent qui analysait les formes du paysage, et en dressait une cartographie. La démarche se poursuit ici, à la recherche des facteurs qui expliquent les paysages et la façon de les voir.

Le paysage est la partie visible, en surface, d'une organisation de l'espace structurée en plusieurs niveaux abstraits. Les niveaux profonds représentent le déploiement de structures économiques, foncières et politiques.

Les paysages changent dans l'histoire, d'après les forces qui les organisent. Leur perception suit le mouvement, ou réagit en retour. Depuis les années 1970, le capitalisme a basculé dans une crise longue, qu'il tente de surmonter par une exploitation prédatrice et spéculative des ressources naturelles et des paysages, démultipliée par la consommation d'espace de l'étalement urbain, mû par les dynamiques centrifuges nées de la crise.

Les "mutations" du paysage sont en réalité de véritables destructions, car irréversibles, dans une régression générale qui laisse entrevoir un monde se dirigeant vers un nouveau totalitarisme. Mais la sortie de crise pourrait se faire dans la "transition géographique", en particulier par la réversibilité des aménagements et des paysages, s'inscrivant dans un espace géographique revivifié par la "zonation ville-campagne".

Abstract

This article follows a precedent that analyzed the shapes of the landscape, and stood a mapping. The process continues here in search of the factors behind the scenery and way of seeing.

The landscape is visible part on the surface of a structured organization of space in several abstract levels. Deep levels represent the deployment of economic, political and land structures.

Landscapes change in history, according to the forces that organize them. Their perception follows the movement, or reacts in return. Since the 1970s, capitalism has plunged into a long crisis, he tries to overcome with a predatory and speculative exploitation of natural resources and landscapes, multiplied by the space consumption of urban sprawl, driven by centrifugal dynamics born in the depression.

The "change" the landscape is in fact real destruction because irreversible, in a general regression that suggests a world that is moving towards a new totalitarianism. But the crisis issue could be done within the "geographical transition", especially the reversibility of amenities and landscape, as part of a geographical area revitalized by the "urban-rural zoning."

Plan

- Introduction

1. Structures et formes paysagères de l'établissement humain sur la Terre

1.1. Le paysage et l'espace géographique: une analyse structurale

1.2. Les paysages et leurs représentations au cours de l'histoire

2. Crise longue, transition géographique et paysage

2.1. Conflits et débats sur l'espace et le paysage

2.2. Géographie de la crise, crise des paysages

2.3. La transition géographique en perspective

3. Vers l'espace géographique et les paysages durables

3.1. Le développement durable et la réversibilité des occupations du sol

3.2. La zonation de l'urbain et du rural; la ville contenue, la ville cohérente

3.3. Les paysages autonomes de l'après-transition

- Conclusion

D'un côté, les gens inoffensifs, mais dotés d'imagination, et, de l'autre, les ingénieurs, bétonneurs, pollueurs et autres déménageurs, défigureurs et empoisonneurs de la planète.
Henri Vincenot, 1978, p.168.

(...) indiquent aux enfants la route d'un geste de ciment armé.
Jacques Prévert, *Le droit chemin; Paroles*, 1946.

La crise actuelle du capitalisme est la manifestation de l'impossibilité à faire produire toujours plus de valeur au travail et d'engendrer une accumulation infinie sur une base naturelle finie.
Jean-Marie Harribey, 2014, p.189.

La production du capital ne développe donc la technique et la combinaison du procès de production sociale qu'en épuisant en même temps les deux sources d'où jaillit toute richesse: la terre et le travailleur.
Karl Marx, *le Capital*, Livre I, 1867.

Introduction

"Habiter, c'est vivre sur un morceau de planète" (Maurice Le Lannou, 1949). L' "homme - habitant", sensible à ses liens avec le territoire, et considérant les paysages qui l'entourent, se forge une idée du monde. Nos représentations du monde mêlent diverses approches subjectives, esthétiques comme politiques.

Aucune représentation du paysage n'est neutre; c'est la problématique posée par Yves Lacoste: "A quoi sert le paysage?" (Lacoste, 1977). D'autre part, dans sa structure matérielle même, le paysage n'est pas neutre, non plus. Enfin, le paysage est en changement perpétuel. Pourquoi ces changements, et les polémiques qu'ils suscitent?

Les changements du paysage traduisent le déploiement géographique et historique des rapports économiques et politiques dans la société. Les paysages, dans leur évolution contemporaine, sont ceux de la crise longue du capitalisme, qui dure depuis les années 1970.

Dans un premier temps, nous montrons comment les paysages traduisent le jeu des rapports politiques, sociaux et culturels, au cours de l'histoire.

Dans un deuxième temps, nous nous intéressons à l'évolution et au devenir des paysages, dans la période de crises, de prédatons économiques renforcées, mais aussi de "transitions", que nous connaissons depuis quelques décennies.

Enfin, nous proposons la notion de "paysage réversible", comme solution permettant aux hommes de vivre durablement avec les paysages qu'ils aménagent.... et réciproquement; ceci dans le cadre d'une "zonalité" de l'urbain et du rural, autorisant, dans un certain sens, un développement durable, et une autonomie des territoires et des paysages.

1. Structures et formes paysagères de l'établissement humain sur la Terre

"La forme est une portion d'espace distincte de son environnement, dotée d'une bordure" (Durand-Dastès, 2006, p. 485).

L' "établissement humain", depuis Vidal-de-la-Blache, désigne les lieux de vie ou de travail, et aussi l'action de construction de ces lieux, à la ville ou à la campagne.

1.1. Le paysage et l'espace géographique: une analyse structurale

Des structures abstraites organisent l'espace et le paysage.

Le paysage est l'aspect présenté par les formes de l'établissement humain à la surface de la Terre, incorporées dans les milieux naturels d'origine, et les ayant modifiés, sinon remplacés. Deux catégories d'espace apparaissent dans l'Histoire, au vu des paysages: les campagnes, et les villes. L'établissement humain s'est effectué en fonction de ses coûts; ainsi, l'édification des villes n'a pu apparaître que quand l'agriculture a dégagé les surplus suffisants, tandis que l'institution du droit de propriété a conforté les entreprises humaines de transformation de la nature.

La géographie structurale (Desmarais, Ritchot, 2000) montre que, sous la pellicule matérielle des paysages et des objets localisés, s'exerce le jeu des processus économiques (prix, transactions, organisation de la production), contraints dans l'espace par le rachat de la rente foncière, laquelle s'organise en une structure spatiale de prix, elle aussi mesurable et localisable (Rebour, 2000). La rente foncière valorise économiquement une structure abstraite de positions dans l'espace, recherchées pour les avantages qu'elles procurent (par exemple, la présence d'un marché; une "rente de situation"...). Ce réseau de positions est modelé par la structure sous-jacente des règles de la propriété et du contrôle politique et social de la mobilité, cette dernière étant soit autocontrôlée, soit subie. C'est ainsi que des structures abstraites s'interposent entre, d'une part, les agents sociaux actifs (par ex. l'ensemble des individus agissants) et, d'autre part, les formes et processus matérialisés constituant l'espace géographique et ses paysages (par ex. les déplacements suivis par les individus, et les types de quartiers urbains qu'ils visent).

Créatrice des formes géographiques et des paysages, l'action humaine, sur la Terre, est donc canalisée par l'ensemble des structures spatiales abstraites que l'on vient d'évoquer, et que l'on peut se représenter empilées les unes sur les autres, les niveaux profonds étant les plus abstraits, les plus anciens, et les plus englobants. Ces derniers déterminent les structures qui les recouvrent. L'ensemble de ces déterminations compose une structure globale, un "parcours structural" de causalités, dont l'émergence se manifeste par les formes de l'établissement humain, et des paysages. L'ensemble n'est pas figé. En effet, au cours du temps, des positions valorisées apparaissent dans l'espace, tandis que les anciennes se dévaluent à proportion: il se produit entre les lieux des "substitutions d'externalités", dans un jeu à somme nulle (ibid.), correspondant aux "valeurs" qui sont attribuées à ces lieux et à leurs paysages, à différentes époques.

Quand les formes créées se stabilisent, le paysage apparaît, dont certains éléments constitueront, par la suite, des héritages.

Le paysage traduit trois formes d'émergence de structures abstraites, socio - économiques.

Au cours de l'histoire, l'habitat et les villes ont adopté trois formes d'implantation, suivant les conjonctures économiques (ibid.):

- Les agglomérations circulaires et les villes en structure concentrique (centre et anneaux périphériques), ont été décrites en 1927 par le modèle d'Ernest Burgess, un "classique" de la géographie urbaine, mais on peut aussi les relier à la structure concentrique décrite par Von Thünen, en 1826. Un marché local, au pouvoir d'achat élevé, est un débouché attractif, et explique ces formes, qui ont pu se développer encore récemment, durant les "Trente glorieuses", en France (ibid.).

- Les formes linéaires, et les "foyers excentrés", s'étirent le long des axes de communications. Ce sont les villages-rue, les corridors d'urbanisation, et les agglomérations partagées en secteurs géographiques appuyés sur des axes, décrites aussi par le "modèle sectoriel" de Homer Hoyt (1939). Ces formes se développent lors d'un cycle de croissance déséquilibrée à faible redistribution des richesses, et fortes inégalités sociales et géographiques entre secteurs. Par exemple, les banlieues industrielles se sont implantées le long des axes de communications reliés au loin à des espaces à fort pouvoir d'achat, vers lesquels est expédiée la part de la production non consommée localement. Les secteurs urbains concernés connaissent un fort afflux migratoire (Rebour, 2000).

- Les formes géographiques résultant de la crise longue, depuis les années 1970.

La crise longue, et la baisse du pouvoir d'achat, déclenchent des mouvements centrifuges (ibid.), aboutissant à la péri-urbanisation, dite aussi: étalement urbain.

En complément de ces approches, l'observateur peut réfléchir sur les conflits et les politiques qui construisirent autrefois les paysages de leur époque, dans une conjoncture économique donnée, et dont subsistent les héritages visibles. Les représentations du paysage servent, ou dérivent de ces projets politiques, reconnus par l'analyse historique.

1.2. Les paysages et leurs représentations, au cours de l'histoire

La perception et l'utilisation sociale du paysage depuis le Moyen-Âge, passent par quatre étapes historiques.

Le paysage de la féodalité est celui des communautés au travail.

Les grands défrichements aboutissent, au XIII^{ème} siècle, à la mise en place des éléments essentiels et caractéristiques des paysages ruraux français actuels (Pitte, 1983), tandis qu'en marge de l'espace cultivé, les pratiques collectives alors en vigueur organisent un pâturage extensif.

Les paysages de champs ouverts (les openfields) correspondent, à l'origine, à une société où la propriété est collective, et l'économie essentiellement non monétarisée. Les rentes sont versées en nature. Par la suite, les terrains communaux, les "communs", connaissent un début d'appropriation privée, de la part de ceux qui peuvent les racheter, ou les accaparer. La haie marque leur propriété, et les surfaces interdites à la divagation des animaux: ainsi s'explique la naissance des bocages. Cette structure paysagère correspond aux débuts du

capitalisme, c'est-à-dire à une économie monétarisée, où les rentes sont versées en monnaie (Rebour, 2000).

La crise de la féodalité termine la période.

Une grande mutation, née de la Renaissance, aboutit à l'Ancien Régime.

Le mot "paysage" naît au XV^{ème} siècle, en Europe.

La monarchie, victorieuse du pouvoir féodal, a conséquemment affaibli les communautés traditionnelles. Partout en Europe, banquiers, négociants, laboureurs enrichis, spéculateurs (et "gentleman-farmers" en Angleterre), issus du capitalisme naissant, oeuvrent aux privatisations, aux "enclosures" des terres, qui représentent une accumulation de capital "par dépossession"(Harvey, 2010).

Une agriculture plus intensive permet de mieux nourrir le bétail, sur des prairies dédiées, grâce aux cultures fourragères. Les paysages opulents (polders aux Provinces-Unies; prairies dans un écrien bocager, qui plus est producteur de bois, en Angleterre) fondent le "modèle paysager" du "Pays de cocagne", dit également "pastoral" ou "bucolique" (Luginbühl, 2012). Les progrès de la science agronomique, des techniques, des savoir-faire dans l'exploitation des ressources naturelles, et les nouveaux rapports sociaux, s'impriment dans les paysages.

À l'époque classique, la monarchie française "quadrille le territoire", en dressant sa cartographie. La carte de Cassini représente et mesure tous les lieux qui composent le royaume. Ces cartes ont leur côté paysager et artistique, dessinant symboliquement les clochers, et les paysages végétaux (forêts, marais, landes, vignes)...

Peu à peu, cependant, le pouvoir s'est transféré des campagnes vers les villes. Les villes attirent, polarisent l'espace environnant; la richesse nouvelle s'y crée (Rebour, 2000).

Le capitalisme naît dans l'Arcadie, et s'est arrêté à Metropolis.

Au XVIII^{ème} siècle, les scientifiques découvrent la Nature. Les révolutionnaires renversent la monarchie française et plantent des arbres, symboles de liberté. La Révolution industrielle, partie d'Angleterre, ajoute une nouvelle structure à l'espace géographique: les réseaux économiques, matérialisés par les voies de communication modernes, et les agglomérations industrielles qu'ils relient.

Les campagnes deviennent un réservoir de main-d'oeuvre qui se déverse dans les villes: les flux dominants sont centripètes. Les rendements économiques croissants incitent à la concentration géographique, urbaine et régionale. Cependant, l'urbanisation par la croissance industrielle se fait souvent par "foyers excentrés", lieux pionniers où la rente foncière est basse, et où sont édifiés les logements des ouvriers et mineurs à faible pouvoir d'achat (paysages de coronas, en France, à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle). Les industries qui s'étirent le long des axes de transports, tournés vers l'exportation, confèrent souvent à l'urbanisation nouvelle, des formes linéaires (Rebour, 2000).

Le modèle paysager bucolique-pastoral, célébré au XVIII^{ème} siècle, ne correspond plus à la nouvelle dynamique urbaine et industrielle. À partir de la fin du siècle il s'affadit donc en un nouveau modèle "pittoresque" (Luginbühl, 2012), qui n'intègre plus les marques du labeur

créateur du paysage. Les "paysages pittoresques" sont des images agréables au regard des citoyens éclairés, et des touristes, qui font leur apparition sur les lieux. Ces observateurs, s'inspirant du principe physiocratique de la richesse qui surgit de la terre, louent les paysages ruraux pour l'harmonie sociale qu'ils reflèteraient.

Au XIX^{ème} siècle, la perception sociale des paysages ruraux n'est plus qu'esthétique. Mais l'étude scientifique des paysages, objet principal de la "géographie classique" (qui apparaît dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, pour la France), se développe, et n'oublie pas, pour sa part, de mettre en valeur le rôle du savoir-faire paysan.

Depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, le complément du nouveau modèle paysager "pittoresque" est le modèle du "Sublime" (ibid., 2012), qui s'applique aux forces naturelles et aux paysages sauvages ayant inspiré la sensibilité romantique, comme les montagnes et les littoraux.

Les paysages industriels restent en marge de ces réflexions, alors que la Révolution industrielle pourrait faire sienne cette esthétique du sublime, par la pratique de la maîtrise technique de la nature, dans la fournaise des maîtres de forge.

La carte d'état-major saisit cette modernité, en détaillant sur sa feuille les représentations d'intérêt stratégique, industriel, et portant sur les communications. Des hachures et des ombrages, artistement dessinées, représentent le relief, support du paysage.

La carte topographique à 1/50 000 de l'IGN "type 1901" (ne couvrant que la région parisienne), en courbes de niveau et ombrage passé au lavis, est un sommet de l'art: prairies, peupleraies, vergers, vignes, jardins, arbres, y sont finement dessinés.

Puis, tout au long du XX^{ème} siècle, la technique s'autonomise progressivement de la main humaine, et la science délaisse l'art.

La technique mue par les énergies concentrées s'imprime - non sans résistances - sur les paysages.

Aujourd'hui, les usines nucléaires dans les champs d'organismes génétiquement modifiés, et les villes souterraines, seraient-elles, dans notre société industrielle, le comble moderne du Sublime, qui deviendrait le Crépuscule des Dieux? C'est pour échapper aux perspectives d'un désastre technologique que, depuis la Révolution industrielle, des individus isolés et des associations, en réaction à la dénaturation de paysages remarquables, puis aux grands chantiers d'aménagement du territoire menés sous la houlette de l'Etat et de grandes entreprises, à partir des années 1930, ont pu faire entrer dans la loi la protection, et le "classement" de sites menacés.

Depuis les années 1960-1970, la prise de conscience de la modification de l'environnement terrestre par l'action humaine s'amplifie ("L'ère des techniques: constructions, ou destructions?", Pierre George, 1974). Le "Rapport Meadows pour le Club de Rome" (Meadows et al., 1972, 2004) apporte sa contribution au débat, avec retentissement. Depuis, il se dit que les atteintes aux milieux naturels sont incommensurables (non défalquées de la création de richesse), et que les ressources à bas prix s'épuisent. La "protection de l'environnement" occupe le devant de la scène médiatique... à défaut de se concrétiser.

Dans cette situation, pour l'opinion générale, rétive aux changements destructeurs qui s'accomplissent sous ses yeux, le monde de l'harmonie ne peut être que celui de la nature.

Le nouveau modèle paysager est donc celui de la Nature, la "Grande Nature" si possible. On peut voir dans la célébration des "grands espaces naturels" un écho du modèle paysager du Sublime (Luginbühl, 2012).

Désormais, évolution économique et urbaine, environnement et paysage, sont liés inextricablement.

2. Crise longue, transition géographique et paysage

2.1. Conflits et débats sur l'espace et le paysage

Les conflits et débats sur l'environnement, le cadre de vie et le paysage, vont croissant.

Les géographes français des années 1930 et 1940 (Jean Brunhes, André Cholley) avaient nommé "environnement géographique", l'espace géographique organisé entourant et influençant tout lieu de vie. Depuis les années 1970, le paysage, composante de cet environnement géographique, se rapproche du "cadre de vie", qui retient les attentions des aménageurs, notamment depuis la création du Ministère de l'environnement, en 1971. Pierre George, en cette même année 1971, investit la question de l'environnement (George, 1971). En France, la première loi sur le paysage date de 1906. Elle fut complétée en 1930 (classement des sites remarquables). Depuis 1976, une étude d'impact environnemental doit être jointe aux procédures d'enquête d'utilité publique portant sur tout projet d'aménagement dépassant un certain coût. À l'échelle locale, le Plan d'occupation des sols, institué en 1967 (devenu Plan local d'urbanisme en 2000), intervient aussi dans l'évolution des paysages. Mais ce qui tient lieu de "politique du paysage" est, pour l'essentiel, le résultat de différentes politiques fonctionnelles, lancées séparément: zonage urbain, transports et, accessoirement et ponctuellement, protection, création de "parcs naturels"...

Un événement historique survient en 1971: suite à l'annonce de l'agrandissement du camp militaire du Causse du Larzac, par le Ministre de la Défense, Michel Debré, s'ouvre le premier grand conflit sur l'occupation du sol, l'environnement et le paysage (Photo n°1).

Les surfaces cultivées restent les lieux les plus concernés par l'adaptation aux conditions économiques nouvelles, à commencer par le mouvement de "modernisation" qui les saisit depuis l'après - guerre. La baisse des prix agricoles, la crise depuis les années 1970, et la concurrence internationale, n'incitent pas au soin des paysages; au contraire.

Les paysages ruraux et agraires connaissent une crise profonde.

Les campagnes sont traditionnellement associées à la nature. Toutefois, l'opinion s'aperçoit aujourd'hui que les paysages agraires ont, pour beaucoup, perdu les signes des rapports entre l'homme-producteur et la nature, transmis par les savoir-faire mis en oeuvre. Remembrés, aplanis, rectifiés, lissés par la force mécanique, désherbés et appauvris par la monoculture, ils ne peuvent guère prétendre représenter la Nature. Tout au plus, trouverait-on dans les bocages du "Désert français", matière à évoquer le modèle paysager pittoresque, réactualisé en "nostalgique" ou "écologique" (Luginbühl, 2012), offert à la vue des populations peu denses qui fréquentent les lieux. Partout ailleurs, les campagnes ordinaires, laissées à elles-mêmes, refuges de pauvreté relative, ou du productivisme se

déployant sous la main des marchés mondiaux, ne sont même plus regardées par les voyageurs qui les traversent à grande vitesse, "effet tunnel" oblige.

En retour, cet ordre est contesté par les défenseurs de la richesse écologique et paysagère des campagnes. Par exemple, en réaction au déclin des prairies naturelles entraîné par la "modernisation maïsicole", un "Concours agricole national des prairies fleuries", qui récompense "le meilleur équilibre entre valeur agricole et écologique obtenu par les agriculteurs sur prairies naturelles", est organisé. Les défenseurs des paysages agraires "traditionnels", qui conjuguent culture et élevage, s'efforcent ainsi de les rendre toujours vivants, et font savoir que les exploitations d'élevage "à l'herbe" sont parfaitement rentables. Il existe en effet des populations d'agriculteurs non conformistes, qui offrent la preuve par le fait: dans leurs exploitations fondées sur la science agronomique, et non sur l' "entrepreneuriat", l'herbe fait vivre le système agriculture-élevage, le plus rationnel qui soit. Par ailleurs, la "prairie fleurie" est même semée dans les "espaces verts" urbains.

Dans les villes, les paysages du quotidien sont redécouverts.

La sensibilité à la nature qui se répand dans la société depuis les années 1970, trouve à s'appliquer jusque sur les lieux de vie du quotidien.

Les villes, précisément les "communes urbaines", représentent en France 77,5% de la population, contre 22,5% pour les communes rurales (Insee Première n° 1364, août 2011). Les villes sont devenues les paysages du quotidien et, depuis le milieu des années 1990, l'on s'aperçoit que la "vie sauvage" s'y manifeste avec une force particulière (Photo n° 2).

Les paysages ordinaires du quotidien (notre cadre de vie habituel), avec ou sans nature d'ailleurs, méritent donc en eux-mêmes considération, même si les observateurs ne les jugent pas tous "beaux" - mais plus exactement "dégradés", et il faudrait savoir pourquoi. Chercheurs et aménageurs questionnent les habitants. Des excursions de découverte du patrimoine des banlieues s'organisent. Les médias recueillent les impressions des habitants des barres des "grands ensembles", quand ces milieux de vie et paysages sont effacés de la ville à coups de dynamite.

Les paysages urbains sont construits et remodelés par des interventions brutales, menées à plusieurs échelles. Mais l' "urbanité" du cadre de vie moderne fait débat, en particulier en périphérie des agglomérations, où, dans un processus d'étalement urbain, sévit une exploitation destructive des paysages, et de la réserve de sol qu'ils représentent.

Ces paysages ne peuvent se comprendre sans s'intéresser à la conjoncture économique longue, qui préside à leur émergence.

Photo n° 1



Le Causse du Larzac en 1975

Le plateau se présente comme un paysage ouvert, occupé par une steppe-pelouse. Il est utilisé en parcours extensif à moutons, piqueté d'arbres, isolés, en bosquets, ou en ligne, au bord des quelques chemins qui le sillonnent. La roche calcaire blanche affleure, en blocs parfois ruiniformes.

Dans ce paysage d'apparence naturelle, une agriculture modernisée se glisse discrètement, avec quelques champs cultivés.

Ces grands horizons encadrent majestueusement l'activité humaine.

Photo n° 2



Saint-Denis, printemps 2013

En bordure d'une route très circulante qui longe la Seine, un terrain vague, où les graminées prennent l'aspect d'une verte prairie, dont émergent coquelicots et bleuets, offre sa floraison éclatante aux passants.

2.2. Géographie de la crise, crise des paysages

La tendance économique générale se traduit, depuis 1970, par l'entrée dans la Crise longue de rendements décroissants, cause de dynamiques spatiales centrifuges et ségréгатives, à toutes les échelles.

Depuis les années 1970, le capitalisme connaît une période de crise d'une durée exceptionnelle, qualifiée depuis les années 2000 de "systémique", "globale"; appellations réductibles à un mot: la Crise. En particulier, les économies industrielles sont entrées dans une phase de rendements décroissants. Il faut aujourd'hui deux fois plus de capital qu'il y a cinquante ans pour créer la même quantité de richesses (Artus, Virard, 2015). Les conséquences spatiales des rendements décroissants ont été analysées géographiquement (Rebour, 2000), et sont aussi reconnues par l'école de la "nouvelle économie géographique"(Bourdeau-Lepage et al., 2006; Combes, Mayer, Thisse, 2006). Pour ces auteurs, l'urbanisation est un effet des rendements croissants; au contraire, en conjoncture de rendements décroissants, prévalent l'étalement urbain, et la dispersion des activités.

Dans la Crise, à l'inverse de la période séculaire de croissance des villes qui a précédé, ce sont les dynamiques centrifuges qui prévalent, à toutes les échelles: délocalisations vers les pays du Sud, décentralisations vers les régions périphériques, et migrations des villes vers les campagnes - qui se concrétisent par l'étalement urbain (Rebour, 2000).

La mondialisation est une stratégie spatiale de sortie des rendements décroissants au "Centre": elle est la conséquence de la crise, et non sa cause. (Guieysse, Rebour, 2014). Les "métropoles" ne sont que les points d'ancrage de la "mondialisation"... à quel prix, rente foncière et réseaux absorbant l'essentiel de leurs capacités d'investissement. Dans les centres des métropoles, le capital, concentré financièrement et géographiquement, rentabilise son emprise au sol par des constructions en hauteur spectaculaires (Rebour, 2011). Les autres quartiers des métropoles se fragmentent dans l'espace (Cary, Fol, 2012), par le jeu des forces centrifuges et ségréгатives (Guieysse, Rebour, 2014). Les habitants au pouvoir d'achat en baisse, et les entreprises peu rentables, mobilisant difficilement les capitaux, dispersent leurs installations dans les périphéries, où salaires et rentes à payer sont plus bas. Dans les esprits, une confusion extrême s'installe: on continue à nommer "urbanisation" ce qui n'est qu'un processus d'éparpillement et de dispersion des constructions nouvelles; soit: de la "para-urbanisation", tout au plus; le tout pouvant être nommé: désurbanisation (Guieysse, Rebour, 2012a). Les zones péri-urbaines, et les campagnes où s'étend la pauvreté (Guieysse, Rebour, 2014), sont les exutoires de flux centrifuges subis.

Les "classes socio-spatiales" définies par Alain Reynaud (1981), comme "tout groupe social défini par une appartenance spatiale", s'analysent socialement et géographiquement. C'est ainsi que la société se lit à l'horizontale, dans le paysage. Les classes socio-spatiales du niveau supérieur bénéficient de la politique du logement rationné et cher, adaptée à la conjoncture économique de rendements décroissants. Aujourd'hui, la fracture sociale se répercute en une fracture spatiale, et paysagère. Par exemple, la différence se fait visuellement, entre les lotissements de la "péri-urbanisation heureuse", d'une part, et, d'autre part, ceux de la périphérie des "fragilités sociales", zone qui constitue le négatif des espaces métropolisés (Guilluy, 2014).

Les paysages de l'étalement urbain sont à vendre, procurant des rentes différenciées.

L'étalement urbain, résultant des dynamiques centrifuges mentionnées ci-dessus, est fondé sur la vente du bien commun, du sol, de la surface terrestre. Dans tous les territoires, vendre du sol, c'est aussi vendre un paysage, dont les aménités servent éventuellement d'argument pour monter les prix. La vente du sol fait vivre des activités par définition non délocalisables, de simple intermédiation, donc très recherchées, qui tirent leurs revenus de la géographie des positions dans l'espace, et des rentes de situation qui en découlent, comme la géographie structurale l'explique. Dans cette logique, le paysage est consommé comme une ressource minière, que son usage détruit (Photo n°3).

Le principe du zonage, qui préside aux plans d'aménagement urbain, applique dans l'espace le principe de la division industrielle du travail, et encourage les bâtisseurs à prendre leurs aises pour l' "utilité publique", par force talus, terre-pleins et autres angles morts, sur la surface qui leur est généreusement dévolue par l'État. Les rentes sont portées à leur maximum dans les métropoles, dont elles dirigent la structure socio-géographique.

Lotissements, technopôles et campus, centres commerciaux clinquants, parcs de loisirs, golfs immobiliers, salles de spectacles; ronds-points, autoroutes urbaines où scintillent les véhicules embouteillés, échangeurs, parkings, aéroports, zones logistiques et entrepôts géants, qui plus est "paysagés" et estampillés "développement durable"... fleurissent autour des métropoles, mais aussi en pleine campagne. Ces installations consomment en France la surface d'un département tous les sept ans (Hamelin, Razemon, 2012). C'est ainsi que la "ville" s'étaie, par la péri-urbanisation. Dans la périphérie métropolitaine, les bocages immobiles auraient pour vocation d'être ensevelis sous les coulées de béton armé émises du centre (Photo n° 4).

Les catégories statistiques prises seules (centres, banlieues, couronnes péri-urbaines, aires urbaines) ne rendent compte qu'imparfaitement des structures urbaines, et des paysages urbains et ruraux (Guieysse, Rebour, 2012 b).

La "crise des paysages" est suscitée par l'extension des paysages de la Crise, au détriment des terres productives, qui sont détruites.

L'économie destructive et prédatrice sévit dans la Crise.

La "Raubwirtschaft" (économie prédatrice) est dénoncée par les géographes allemands, depuis la charnière des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles (Raumolin, 1984).

Jean Brunhes, s'appuyant aussi sur les travaux de Vernadsky (1924), reprit ce thème de l' "économie destructive" (Brunhes, 1934, 1956). "Une force géologique nouvelle est certainement apparue à la surface terrestre avec l'homme" (ibid, 1956, p. 214), affirme l'auteur, annonçant prémonitoirement l' "anthropocène", si médiatisé de nos jours. Précisément, Jean Brunhes transposait à la géographie le thème de l'irréversibilité, développé par son frère, le physicien Bernard Brunhes, qui étudiait la thermodynamique. Sous cet angle de vue, considérée suivant la "flèche du temps", l'action humaine produit des effets irréversibles. L'usure de la Terre par l'Homme, et la dispersion des déchets de ses activités, sont une augmentation d'entropie géographique. La puissance des techniques fait que, au XXI^{ème} siècle, la limite géographique est atteinte. Les "places", les surfaces, commencent à manquer, face à la déferlante para- et péri-urbaine (au Nord), et à

l'accaparement des terres agricoles par les monopoles (en Europe de l'Est, et au Sud), apparenté à l' "accumulation par dépossession" (David Harvey, 2010) pratiquée aux dépens des occupants sans titre officiel de propriété.

Les rentes minières et foncières retournent à la spéculation financière, processus constituant une "prédation au carré". L' économie productive recule sous la poussée de l'économie prédatrice et rentière... sans que l'on puisse entrevoir aucune possibilité de sortie de crise?

Photo n° 3



Dans le bocage de la Creuse, juillet 2012.

La destruction des terres cultivables a lieu dans tous les territoires. Ici, une grasse prairie à trèfle blanc, qui n'en a plus pour longtemps. Réserve d'espace à bas prix, comme inépuisable, dont le «désert français» est bien pourvu. Ici se mesure la dévalorisation de l'agriculture.

La métropolisation contraint les périphéries à se rabattre sur l'économie résidentielle, c'est - à dire sur une économie de rente et, comme il apparaît ici, de prédation.

En filigrane, on peut retrouver dans ce paysage un résultat des flux centrifuges que la Crise projette des centres, vers les périphéries: "installations à la campagne".

Photo n° 4



Le bocage breton dans les environs de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique), août 2013

Ce bocage à mailles serrées a gardé sa géométrie d'origine; mais les haies (où les chênes sont dominants) n'y ont pas été taillées depuis un certain temps. Un arbre manque, et le regard trouve une échappée plus loin, au-delà de la prairie du premier plan, vers un champ déjà récolté.

Ce paysage, cette «portion de nature» devrait, si l'on en croit les projets soutenus par de puissants intérêts industriels et financiers, disparaître pour laisser place à l'aéroport de la métropole nantaise.

2.3. La transition géographique en perspective

Le Monde s'engage-t-il dans une nasse néototalitaire ?

Le néolibéralisme armé de la technologie érode les ressources de la planète, les paysages de la biodiversité, et les sols vivants. Il installe (à son corps défendant) un piège environnemental qui contraint la société à produire plus avec des ressources qui s'amenuisent, et avec moins d'hommes, moins de sols... mais en consommant toujours plus de capital. Le capitalisme "vert" et "socialement responsable" s'ingénie à créer des activités nouvelles pour réparer les "dysfonctionnements" dus à la "vague d'innovation" précédente. Il faudrait donc compenser le capital naturel et humain endommagé, par des investissements de plus en plus lourds et redondants, plus que jamais consommateurs de ressources épuisables: machines, automatismes, objets connectés, systèmes cybernétiques "intelligents", automobiles autonomes, cultures hors sol, semences brevetées (encore une accumulation par dépossession), nanomolécules, normalisation, expertises, bureaucratie, "Big data" aux mains des monopoles, télésurveillance, "bulles tropicales écolabellisées", "centres écotouristiques dans une nature sublimée"...

Les crises économique et environnementale se combinent pour faire baisser la productivité, les rendements, et le taux de profit. Alors, l'exploitation plus intensive de la main-d'oeuvre et de la nature tente d'endiguer la progression de la Crise.

Cette course est perdue d'avance; mais, pour perpétuer les conditions de sa domination, le pouvoir néototalitaire s'inscrit dans la disposition des choses, dans la géographie des villes, du zonage, des réseaux; si bien que son image est le paysage; le paysage moderne, constitué des outils de la conduite des populations, comme les équipements de transports rapides (autoroutes...) qui canalisent et rythment la vie quotidienne hors-sol, et oblitèrent toutes les autres fonctionnalités urbaines. La croissance des mobilités et des réseaux est envisagée comme infinie, ce qui découle du dogme néolibéral de l'infini des besoins de l'homme. Si le totalitarisme financier, quant à lui, ordonne "trop grand pour faire faillite", le même raisonnement est tenu par l'étendue même des massifs et des surfaces artificialisés, accumulation de capital durci (au sens militaire du terme) qui dicte leurs itinéraires, leurs conduites, leurs ressentis et leurs sens, uniques et obligatoires, aux populations qui les fréquentent.

Bien que le système ne puisse que laisser une trace géographique matérielle considérable, la marche de l'histoire, les rapports de classe peuvent un jour le faire bifurquer; dans quelle direction?

Le Monde n'est - il pas cerné de limites ?

De la décennie 2010 à 2050, la population mondiale pourrait passer de 7 à 9 milliards d'habitants. Pour l'ONU (la FAO), il faudrait en conséquence augmenter la production agricole mondiale de 70% au moins, et même la doubler dans les pays en développement. Sans prendre sur les forêts et savanes, la FAO estime que la surface agricole ne pourrait augmenter que de 5%; il faut donc compter sur la réduction des pertes après récolte, les réserves de productivité, et la restauration des terres dégradées. Le tout en tablant sur une extension négligeable des surfaces artificialisées... ce qui pose question.

En France, on peut estimer que cette production devrait croître de 15% à 20% au minimum, ne serait-ce que pour suivre le rythme national actuel d'augmentation démographique. Si l'on vise la souveraineté alimentaire (par exemple, la suppression de l'importation des aliments du bétail), l'effort augmente encore. Si l'on vise des produits de qualité, il faudra renoncer au forçage (non durable) en intrants artificiels et en énergies fossiles, donc diminuer certains rendements à l'unité de surface, et étendre les surfaces cultivées pour maintenir les quantités produites - à plus forte raison pour les augmenter. Si l'on veut de surcroît disposer d'une production de biomasse énergétique (ne serait-ce que pour alimenter les tracteurs), de fibres végétales à usages variés (lin, chanvre...), de matières premières pour la chimie verte post-pétrole (matières plastiques, résines... et tous les matériaux du futur); et disposer de fibres synthétiques, colles, peintures, médicaments... des surfaces supplémentaires devront être trouvées.

La filière bois est, en 2013, déficitaire de 5,6 milliards d'euros. Elle est à restructurer, car c'est elle qui construira des villes durables (en bois lamellé-croisé, par exemple, aussi portant que le béton armé), et alimentées en énergie renouvelable... La surface forestière devrait donc s'accroître... alors qu'elle plafonne, depuis 2008, face à la pression de l'étalement urbain et du besoin de terres.

Il faudra bientôt que ce monde se reconvertisse. Un processus historique, décisif pour l'avenir des paysages, annonce une issue à cette impasse.

Des processus de transition sont déjà en marche.

La transition est l'état, la phase de déséquilibre dans lequel se fait le passage d'une organisation, ou d'un fonctionnement systémique, à un autre. Trois transitions sont à l'œuvre dans le monde (tableau n°1).

- La transition démographique, modèle proposé depuis les années 1930, laisse à penser que la population mondiale pourrait en notre siècle actuel atteindre son maximum, puis se stabiliser (à 10, ou 11 milliards?), ce qui permettrait alors d'établir plus facilement un modèle d'équilibre entre population et ressources, dans la durée.

- La transition urbaine (Rebour, 2011) est en cours. Le taux d'urbanisation plafonne autour de 80%, non seulement suite au déclin de la croissance démographique, mais encore de par l'attractivité des campagnes, ou zones à faible densité, qui accueillent les flux centrifuges décrits plus haut. Il nous reste alors à aménager le monde post-urbain (Ferrier, Guieysse, Rebour, 2010).

- La transition économique, industrielle et énergétique, commence par la grande Crise des rendements décroissants, depuis les années 1970. De plus, les services, aujourd'hui dominants, ne peuvent guère, par nature, augmenter leur productivité. Enfin, l'utilisation des ressources connaît des facteurs limitants: depuis les années 1980, il n'est plus possible d'augmenter la consommation des hydrocarbures comme durant les Trente Glorieuses, quand la croissance dépendait aux deux tiers des énergies fossiles peu coûteuses (Giraud, 2014, p. 81). C'est pourquoi le capitalisme dérégulé et financiarisé, dont les profits s'érodent, tend à se détourner de la production, et de l'innovation scientifique et technique de long terme, donc de l'emploi; l' "innovation", quand elle a lieu, ayant pour effet sinon pour but premier, de diminuer celui-ci. Le système s'adapte aux rendements décroissants, et s'installe sur le chômage. C'est pourquoi, avec une production qui peine, faute de grandes

découvertes, d'investissements utiles, de respect des personnels, et avec des prix des matières premières que la spéculation ferait flamber au prochain sursaut, la croissance ne pourra plus excéder 1% du PIB annuel.

La solution serait la politique de "prospérité sans croissance" (Gadrey, 2010, Jackson, 2010). Dans ce cadre, la transition énergétique (isolation des bâtiments, emploi des énergies renouvelables), créera les métiers du futur, soit 632 000 emplois, comme l'annonce le "scénario Négawatt"(Association Négawatt, 2011) pour 2050, en ne prenant en compte que des technologies existantes. Parallèlement, la "transition écologique" de l'industrie développera le recyclage, l'emploi durable des ressources renouvelables, et donc la relocalisation des activités. La transition économique - industrielle sera la relance qui supprimera le chômage et le déficit de la balance commerciale. De plus, globalement, ces nouvelles façons de produire favoriseront l'efficacité (baisse des coûts) et donc l'allègement horaire de la journée de travail.

- Ces trois transitions, démographique, urbaine et économique-écologique-énergétique, se combinent dans la transition géographique (Ferrier, Guieysse, Rebour, 2010, p.157). En effet, les dimensions spatiales et environnementales de l'action humaine conditionnent l'avenir. C'est une politique d'organisation de l'espace adaptée qui règlera les grandes questions de la dépense d'énergie, des subsistances, du logement, de la division du travail, des transports, de la qualité de la vie, de l'environnement et des paysages .

À l'image de la transition démographique, l'aboutissement de la transition (le stade post-transitionnel) est l'asymptote d'une courbe logistique, qui traduit l'accès de l'ensemble du système à un état de stabilité nouveau. Pour le statisticien, les indicateurs qu'il mesurait jusqu'alors (population, taux d'urbanisation, PIB), tendent à ne plus croître... ce qui ne veut pas dire qu'autre chose ne le puisse pas, dans le grand réaménagement du Monde.

De nouvelles stratégies d'aménagement peuvent d'ores et déjà être mises en oeuvre dans le courant de la transition géographique, qui inscriront les paysages dans un monde d'après-crise, stabilisé.

Tableau n° 1

Tableau 1 Les transitions

<p>Trajectoire de la transition</p>				
Stades de la transition	Stade 1	Stade 2		Stade 3
	anté-industriel	De la Révolution industrielle à la Crise		Le futur à construire
Démographie	Régime démographique ancien	Explosion démographique	Fléchissement de la natalité	Stabilisation de la population
Urbanisation	Société majoritairement rurale	Exode rural Croissance urbaine Flux centripètes Urbanisation	Fin de l'exode rural Métropolisation Flux centrifuges Désurbanisation	La ville contenue Zonation ville-campagne
Economie	Economie agricole et commerçante	Economie industrielle Rendements croissants	Economie financière et prédatrice Rendements décroissants	Contre le technototalitarisme: la démocratie industrielle
Géographie	Sociétés rurales qui s'adaptent au milieu	Société urbaine Espace polarisé et inégalités régionales Lutte contre la Nature Déménagement de la Planète		Le Monde autonome relocalisé Aménagement réversible

3. Vers l'espace géographique et les paysages durables

Le développement durable possède, en un certain sens, une définition scientifique, de laquelle des principes d'action se déduisent logiquement, dans leurs aspects géographiques, définissant le support des paysages du bien - vivre.

3.1. Le développement durable et la réversibilité des occupations du sol

Le développement durable est un équilibre systémique.

Pour les auteurs du "Rapport Meadows", dans son édition de 2004, le développement durable, ou la société durable, se caractérisent par un équilibre systémique, présenté par les flux de population et de matière qui traversent les activités humaines. Ces flux sont quantifiés dans le modèle informatique "World 3". Les boucles positives poussant à la croissance exponentielle de la population et de l'économie sont compensées par des boucles négatives, de telle façon que "les principaux stocks du système - la population, le capital, la terre, la fertilité des sols (...) - se maintiennent à un niveau assez constant" (Meadows, 2004, pp. 349-350, 358-359). "Cela signifie que le taux de natalité est à peu près égal au taux de mortalité", et que "le taux d'investissement est, lui aussi, à peu près égal au taux de dépréciation" (du capital) (ibid, pp. 358-359). Les auteurs du "Rapport Meadows" précisent aussi que "pour être matériellement et économiquement soutenables", les flux économiques doivent, en particulier, intégrer la substitution progressive de ressources renouvelables aux ressources non renouvelables. Il s'ensuit que la durabilité repose en particulier sur la renouvelabilité du vivant, qui permet de boucler des cycles dont la durée se place jusqu'à l'échelle géologique. Dans ces conditions, sera conservé constant, pour le futur, un stock de ressources variées, répondant aux besoins de l'humanité.

Cette définition scientifique du développement durable sous-entend le progrès social, qui accompagne la stabilisation de la population. Elle sous-tend de plus l'organisation des territoires: "Certains parmi ceux qui ont réfléchi à ce concept imaginent une société largement décentralisée dont les territoires comptent davantage sur leurs ressources locales que sur le commerce international" (ibid., p. 363).

La géographie d'une société durable s'organise donc par le développement des ressources renouvelables des territoires... Par exemple, l'homme sait depuis longtemps restaurer, "recycler", les terres dégradées, ces actions permettant de retrouver des terres cultivables sans les prendre sur les forêts et les zones humides. Les sols vivants sont le support de nombreuses ressources renouvelables. Convenablement entretenus, leur souplesse d'utilisation est grande, pour répondre à tous les besoins humains.

Les usages durables des sols sont réversibles.

Comme tout produit de l'homme doit être conçu pour être modifiable, réparable par ses utilisateurs, puis recyclable, chaque territoire doit être aménagé de façon réversible, dans l'esprit d'un changement futur possible (Graphique n°1, partie inférieure).

Cette réversibilité-durabilité n'a rien à voir avec les opérations de "compensation-biodiversité" associées aux projets de destruction de terres, qui ne sont que l'institution d'un

droit, et même un encouragement, à détruire les milieux vivants.

Les aménagements réversibles sont évolutifs et interchangeable dans le temps, ce qui est facilement concevable en milieu rural, pour l'espace agricole, les forêts, et les zones à caractère naturel, qui sont des occupations du sol permutable, comme l'étude historique des paysages le montre. Dans les campagnes, l'activité agricole peut de plus être conjuguée à la protection du milieu, à la récréation, au tourisme de découverte...

Symétriquement à l'aménagement rural, la ville durable, selon le principe de réversibilité, se renouvelle sur elle-même, et reste perpétuellement réaménageable, démontable, modulable et recyclable. Concevoir ce cadre de vie évolutif relève du métier des architectes et des urbanistes.

Il reste à garantir sur le long terme la durabilité du rapport entre les espaces urbains et ruraux, en leur assignant des limites en surface.

3.2. La zonation de l'urbain et du rural; la ville contenue, la ville cohérente

Une cartographie des occupations du sol et des paysages trace les limites ville - campagne.

Fixer définitivement les limites ville-campagne découle de la nécessité de subvenir durablement aux besoins des hommes, avec les ressources locales, développées sur des surfaces cultivées suffisantes. Cette décision préserve aussi la qualité des eaux, et les habitats des espèces sauvages, contrainte surfacique face à laquelle les projets actuels de réseaux (formes linéaires) de "trames vertes et bleues " semblent une réponse excessivement fragile... En effet, les milieux naturels, les "géosystèmes" définis par Georges Bertrand, en 1968, ne peuvent pas, pour fonctionner, être indéfiniment barrés, étirés et morcelés, par la dispersion des constructions et des aménagements.

Pratiquement, les cartes d'occupation des sols existantes représentent les limites spatiales de référence, à l'intérieur desquelles la ville et les paysages urbains s'étendent, sont circonscrits, à une date donnée (Guieysse, 2016).

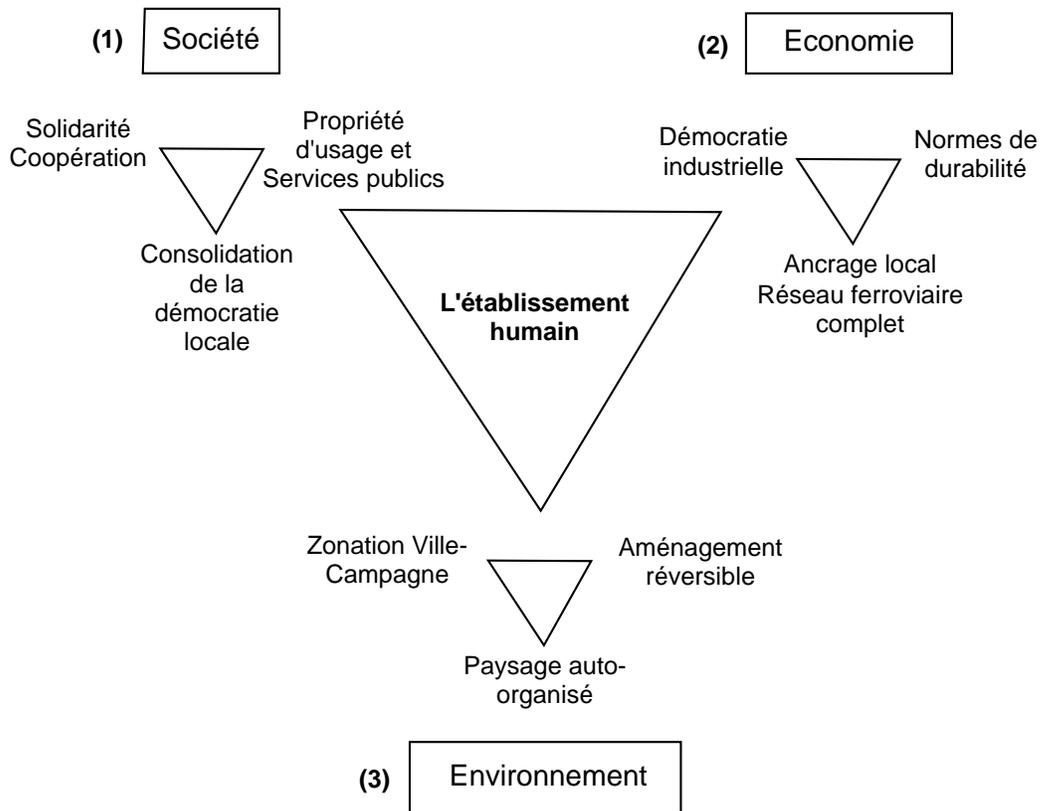
Ces limites peuvent être prises comme celles de la "ville contenue et renouvelable", qui s'y tiendra. Mais une agglomération, à une échelle détaillée, comprend aussi des surfaces végétalisées de "nature en ville", à réserver sur les plans d'urbanisme locaux: bois, parcs, jardins, zones d'agrément et de loisirs, coupures vertes... qui doivent aussi être écologiquement viables. À une échelle encore plus fine, la "nature protégée" (enregistrée dans le système d'information géographique de chaque commune) concerne les terre-pleins, plates-bandes, pelouses (que l'on peut conduire en prairie), et arbres d'alignement ou isolés, hors "zones et coupures vertes" du niveau précédent.

De façon complémentaire, hors zone urbaine, s'étendent les surfaces agricoles et forestières, les landes, les zones humides, toutes les zones "non artificialisées" (pour reprendre les termes de la nomenclature de l'occupation des sols), habituellement considérées comme "libres", dévolues à l' "expansion urbaine". Cette zone est celle de l'environnement rural, de la variété des unités paysagères (Guieysse, 2015), des "campagnes durables".

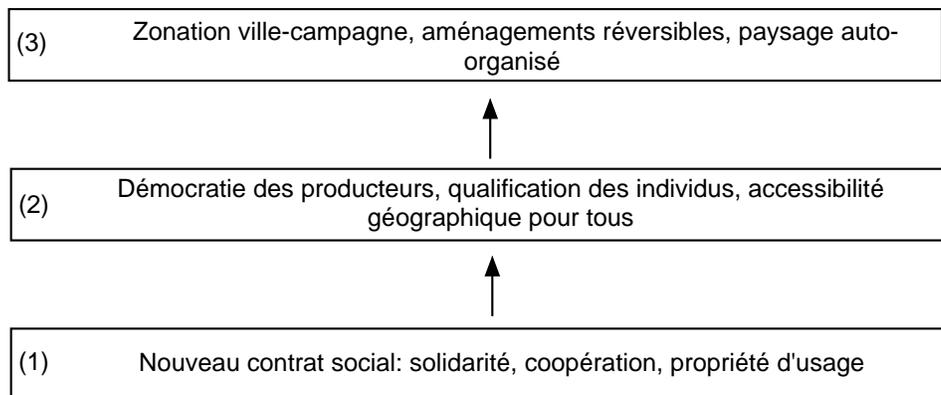
La zonation ville-campagne est un pilier de la durabilité de l'établissement humain (Graphique n°1).

Graphique 1

L'état autonome et le développement durable: fonctionnalités, aspects géographiques



Graphique 2 **Trois niveaux du parcours structural dans le Monde autonome:
de la politique au paysage**



La zonation ville-campagne pousserait - elle à la densification des villes ?

Cette zonation obligerait la ville, dont la population augmente encore, à se densifier, avant que soit atteint le stade ultime de la transition démographique. Depuis quelques années, les géographes et urbanistes ont d'ailleurs identifié la question, et proposent un modèle de ville durable, la "ville compacte". En effet, pour les géographes, l'urbanisation est la construction de la ville durable, dense, économe en surface, et interactive. L'urbanité, selon Jacques Lévy (Lévy, 2010, 2013) est le meilleur fruit de la multiplicité des contacts en milieu dense, dus à la proximité physique. Couronnant le tout, les paysages font partie de cette urbanité. Mais la compacité urbaine n'implique pas automatiquement l'urbanité et la disparition de la ségrégation socio - spatiale. La "ville cohérente", grâce à l'organisation planifiée des transports, résout la question (Korsu, Massot, Orfeuill, 2012). Ses habitants y voient augmenter leur liberté de choix du logement ; ce que faciliterait par ailleurs la réduction de la spéculation foncière par l'aménagement urbain, et par l'action d'un grand service public du logement. La "densité", aménagée de cette façon, est le contraire de l'entassement.

Dans la ville cohérente, les activités économiques aussi, peuvent s' "urbaniser", s'intégrer au tissu urbain. Aujourd'hui on sait construire des usines propres. Dans la ville cohérente, les activités ne s'organisent plus en zones étanches, répulsives, dédiées à la route et à la logistique conquérantes. L'usine à étages peut revenir en ville, après un demi-siècle de désindustrialisation urbaine.

La zonation ville-campagne peut s'organiser durablement, en fin de transition géographique. Elle abolit la limite sociale actuelle entre ville et campagne, qui sépare, d'une part, les agglomérations urbaines et quelques franges riches, et, d'autre part, certains secteurs défavorisés des couronnes péri-urbaines, et les campagnes, océan de pauvreté relative (Guieysse, Rebour, 2014).

La limite zonale ville - campagne est partout à la portée des habitants, citadins et ruraux. Elle constitue une discontinuité créatrice, moteur de "changement durable" et de progrès. Un individu peut vivre un temps en ville, puis un temps à la campagne, suivant ses changements d'occupation et de métier. L'existence de villes d'un côté, et de campagnes de l'autre, maintient dans l'espace géographique, devenu "durable" une "différence de potentiel" créatrice d'expériences indéfiniment renouvelables.

3.3. Les paysages autonomes de l'après-transition

L'espace géographique durable est déjà reconnu.

L'articulation de l'urbain et du rural se lit dans les paysages. Autour des villes, pour en assurer l'alimentation autonome, s'étendait la ceinture maraîchère, encore vivante après la dernière guerre, jusqu'à ce que la spéculation foncière et la péri-urbanisation la détruisent. Sa reconstitution aura sa place autour des villes contenues, dans une organisation concentrique inspirée du modèle de Von Thünen, décrit en 1826; ceinture d'élevage comprise, pour les produits laitiers frais en particulier.

Au-delà des couronnes de l'influence urbaine rapprochée, les campagnes ont à confirmer leur structuration en "Pays" (territoires sous-régionaux associés aux petites villes qui les

animent), ou en intercommunalités de taille équivalente. Le découpage en unités paysagères (Luginbühl, 1994) est pertinent pour guider les actions d'aménagement local.

L'organisation théorique de l'espace régional durable pourrait se fonder sur la désagrégation des hiérarchies urbaines proposée par Thierry Rebour (Rebour, 2011) en se servant de « *The 2ⁿ rule* », règle énoncée par Kingsley Davis (Davis, 1972). Cette interprétation permettrait l'explication des dynamiques du réseau urbain "durable": renforcement des échelons inférieurs des hiérarchies urbaines, et érosion de l' "hypertrophie métropolitaine" de leur échelon supérieur. La portée des relations interurbaines du nouveau système urbain et industriel reste à évaluer, en fonction des nouveaux modes de transport durables à privilégier.

Un équilibre doit être maintenu entre différentes échelles. Le niveau national permet d'éviter les inégalités entre régions. La politique nationale concertée du Plan, de l'aménagement du territoire, et de l'harmonisation administrative, doit renaître dans ce sens. Le niveau régional se polarise autour des grandes villes. Le niveau local quant à lui, reste lié à la maîtrise du cadre de vie, des paysages, et à la satisfaction des besoins quotidiens.

La meilleure desserte du territoire est celle d'un réseau ferroviaire au maillage reconstitué à 40 000 km de lignes, maximum du XX^{ème} siècle (Graphique n°1, partie droite). Les routes n'ont plus à être ni élargies ni recalibrées. Leur réintégration aux paysages nécessite leur perméabilité à leur environnement, par (entre autres) le démontage progressif de l'armature "barrière-tunnel" autoroutière.

Le détournement des équipements existants accélère la transition géographique; par exemple: transformer les réseaux rapides en coulées vertes, et les lotissements en vraies cités-jardins.

Le Monde autonome émerge.

L'arrêt de la croissance démographique stabilisera, à terme, la demande aux entreprises. L'environnement économique général sera l' "état stationnaire", que les économistes classiques plaçaient au terme de l'évolution du capitalisme. À leur suite, Karl Marx prédit, au fil de la "baisse tendancielle du taux de profit", et de la succession des crises, l'impossibilité de la poursuite de l'accumulation capitaliste. Puis, dans les années 1930, John Maynard Keynes annonça le temps où, tous les besoins pouvant techniquement être satisfaits, l'injonction à la croissance s'éteindrait. Ces prédictions convergentes sont déjà effectives dans les "pays industriels", pour lesquels l'avenir est la croissance nulle. Il reste donc, au XXI^{ème} siècle, à organiser le partage des richesses, et à refonder l'économie sur la coopération entre ses acteurs. Ceci est la Réindustrialisation, qui conduit à la démocratie industrielle (Colletis, 2012): implication des personnels dans les décisions, revalorisation du travail et des qualifications, ancrage local des activités (Graphique n°1). L'économie circulaire (techniquement et géographiquement) assure le fonctionnement des bassins de vie et d'emploi.

La Transition géographique aboutit à un Monde plein, qui se trouve stabilisé, de par la marche de l'histoire, à ses mesures maximales, celles de la planète.

Dans ce "Monde autonome", le développement durable, ancré dans l'espace géographique, et renforcé par la dimension culturelle du paysage, sera le développement "stable et

autonome" de l'établissement humain.

Le Monde autonome est la géographie de l' "autonomie". Il est l'image de structures moins inégalitaires qu'auparavant. Les lieux sont plus accessibles.

Le "parcours structural" de l'autonomie est simplifié.

Le Monde autonome, vu selon la géographie structurale, a pour socle profond le nouveau contrat social, fondé sur la solidarité et la coopération (Graphique n°2). Cette structure présente, sous la surface des modes d'utilisation du sol, paysages, établissements humains et réseaux, des structures de prix fonciers et de positions peu contraignantes, le marché n'étant plus livré à la spéculation. Dans la ville cohérente, l'égalité entre les lieux en découle, et le logement accessible devient une réalité. Les inégalités sociales réduites à proportion de l'éventail des revenus (restant à décider) effacent les contraintes du contrôle politique de la mobilité, et les servitudes de la propriété. La propriété est une propriété d'usage, non lucrative. À la ville comme à la campagne, les positions structurales, visées par les trajectoires des agents, ne sont plus qu'esthétiques, paysagères au sens fort. Les établissements humains se répartiraient en conséquence des pratiques des acteurs, à partir d'une évolution observée de nos jours dans les réseaux urbains, qui pourraient progressivement se rééquilibrer selon la qualité des externalités que présentent leurs agglomérations - l' "urbanité" constituant un ensemble d'externalités positives, disponibles pour les habitants.

L'accessibilité durable et pour tous, des lieux, est assurée par un réseau ferroviaire maillé complet, suffisant au parcours structural de l'établissement humain. Toute la population ou presque pouvant maîtriser sa mobilité, la distinction actuelle entre ruraux à la mobilité subie, et urbains, à la mobilité autocontrôlée, au sens de l'analyse du monde actuel par la géographie structurale, devient caduque.

Le Graphique n°2 fait apparaître la convergence entre le parcours structural du Monde autonome, et le développement durable lui aussi autonome, défini plus haut.

Conclusion

Pour Elisée Reclus, le beau paysage résulte de l'harmonie entre l'homme et la nature. Ajoutons que la connaissance fine des forces naturelles, ainsi que l'évaluation, sinon des "lois de la distance", du moins de l'échelle de la vie de relations soutenable pour le développement des forces productives, et enfin la prise de décision démocratique, peuvent être les facteurs régulateurs de l'organisation de l'espace et des beaux paysages du Monde autonome et durable.

L'émergence du Monde autonome est entravée aujourd'hui par les organisations et structures néototalitaires, "globales", mises progressivement en place par le capitalisme depuis la Crise longue, et dont l'aménagement du territoire et des réseaux est un aspect essentiel.

Pour appréhender cette réalité, l'analyse géographique du monde actuel intègre plusieurs domaines et problématiques.

Elle articule deux grands domaines d'investigation:

- L'environnement, au sens large. Ce thème comprend la question des paysages étudiée ci-dessus, c'est-à-dire leur disposition matérielle, et leur perception. Il faut y ajouter l'occupation du sol, qui est le support des paysages et des activités, un sujet qui se propulse aussi au premier plan des conflits sociaux et d'aménagement, à notre époque où le Monde est plein, et où "les places" viennent à manquer. Les modes d'occupation du sol résultent des stratégies étudiées dans le domaine suivant.

- L'analyse de l'organisation de l'espace: tout d'abord, espace économique, dans lequel se projettent des stratégies économiques, lancées dans la fuite en avant par les techniques, et visant à conforter la domination des pouvoirs en place. L'organisation de l'espace social, quant à elle, relève de l'étude des inégalités multiples, entre centres et périphéries, et entre classes socio-spatiales. Pour parcourir ces deux domaines d'investigation, l'analyse géographique peut être conduite en suivant deux problématiques:

- La problématique de la géographie structurale, qui relie organiquement la description des paysages et leur explication, d'après des causalités économiques, sociales, politiques et anthropologiques.

- Une approche d'inspiration marxiste, à la suite de celle qui fut pratiquée dans la géographie française du XX^{ème} siècle. Plusieurs auteurs parmi ceux cités plus haut ont, en cette matière, fourni à la géographie une contribution qui demeure une référence.

L'étude se porte sur les relations de pouvoir (s'exerçant principalement dans la lutte des classes), que la Crise projette aujourd'hui en pleine lumière. Le mode de production capitaliste est un rapport social, dans la subordination du salarié à l'employeur, conséquence de la propriété privée des moyens de production. Ce rapport social a son pendant géographique dans les sous-systèmes de l'organisation de l'espace, qui canalisent et contraignent les individus dans leurs trajectoires et leurs rapports à leur environnement. Comme il a été montré plus haut, ce rapport de forces fonctionne aujourd'hui selon le mode de la prise d'otages, dans les lieux de travail et de vie. Une nouvelle organisation de l'espace n'est pas envisageable sans qu'il évolue, mais simultanément, la géographie le conditionne. Les prochains soubresauts du conflit, qui progresse par crises d'intervalles peu prévisibles, comme l'affrontement de la tectonique des plaques, mettront toujours plus en avant l'organisation de l'espace géographique, les territoires de l'homme-habitant, l'environnement et les paysages.

Bibliographie

Artus P., Virard M-P., 2015, *Croissance zéro - Comment éviter le chaos ?*, Paris, Fayard, 184 p.

Association Négawatt, 2011, *Scénario Négawatt*, <http://www.negawatt.org/scenario-negawatt-2011-p46.html>

Bertrand G., 1968, "Paysage et géographie physique globale, esquisse méthodologique", *Revue de géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n° 3, 249-272.

Bourdeau-Lepage L., Huriot J-M., 2009, *Economie des villes contemporaines*, Paris, Economica, 370 p.

Brunhes J., 1934, *La géographie humaine*, Paris, Félix Alcan, 3 vol.

- Brunhes J., 1956, *La géographie humaine*, Paris, PUF, 395 p.
- Cary P., Fol S., 2012, "Les métropoles face aux dynamiques de ségrégation et de fragmentation", *Géographie, Economie, Société*, n°2, 113-126.
- Colletis G., 2012, *L'urgence industrielle!* Lormont, Le bord de l'eau, 198 p.
- Combes P-P., Mayer T., Thisse J-F., 2006, *Economie géographique*, Paris, Economica, 397 p.
- Davis, Kingsley, 1972, *World urbanization 1950-1970*, Berkeley: Institute of International Studies University of California, Vol. 1: *Basic data for cities, countries and regions*, 321p.; vol. 2: *Analysis of trends, relationships, and development*, 319 p.
- Desmarais G., Ritchot G., 2000, *La Géographie structurale*, Paris, L'Harmattan, 147 p.
- Durand-Dastès F., 2006, "Sur quelques réponses à des questions de forme", in Colloque Géopoint 2004, *La forme en géographie*, CNRS-Université d'Avignon, 485-488.
- Ferrier J-P., Guieysse J-A., Rebour T., 2010, *L'étalement urbain dans les pays développés-Désurbanisation ou post-urbanisation?* Sarrebrück, Editions universitaires européennes, 200 p.
- Gadrey J., 2010, *Adieu à la croissance - Bien vivre dans un monde solidaire*, Paris, Les petits matins/Alternatives économiques, 190 p.
- George P., 1971, *L'environnement*, Paris, PUF - Que sais-je? 128 p.
- George P., 1974, *L'ère des techniques, constructions ou destructions?* Paris, PUF, 175 p.
- Giraud G., 2014, *Illusion financière*, Ivry-sur-Seine, Les éditions de l'atelier-les éditions ouvrières, 256 p.
- Guieysse J-A., 2006, "Du paysage de formes aux formes du paysage: une cartographie", in Colloque Géopoint 2004, *La forme en géographie*, CNRS-Université d'Avignon, 181-186.
- Guieysse J-A., 2015, "Paysage 1 - Formes et cartographie", *Publications/Travaux et mémoires*, www.cyberato.org.
- Guieysse J-A., 2016, "Projets sur l'aménagement communal, et étalement urbain - Une étude de cas", *Population et avenir*, n°726.
- Guieysse J-A., Rebour Th., 2012a, "Le dynamisme démographique rural et la péri-urbanisation", *Communication au colloque de l'ASRDLF*, Thema, Université de Franche-Comté, 2012, http://thema.univ-fcomte.fr/2012.asrdlf_com/envoitextefinal/auteur/textedef/131.pdf
- Guieysse J-A., Rebour Th., 2012b, "Territoires ruraux: déclin ou renaissance?", *Population & Avenir*, n°710, 4-8.
- Guieysse J-A., Rebour Th., 2013, "Villes et campagnes: comment les différencier? ", *Population & Avenir*, n°712, 14-16.
- Guieysse J-A., Rebour T., 2014, « Crise, métropolisation, et aménagement », *Cybergéo, revue européenne de géographie*: <http://cybergeo.revues.org/>, 19 décembre 2014, 16 p.
- Guilluy Ch., 2013, *Fractures françaises*, Paris, Flammarion, 187 p.
- Hamelin E., Razemon O., 2012, *La tentation du bitume - Où s'arrêtera l'étalement urbain?* Paris, Rue de l'Echiquier, 224 p.
- Harribey J.-M., 2013, *La richesse, la valeur et l'inestimable - Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Lonrai, Les liens qui libèrent, 544 p.
- Harribey J.-M., 2014, *Les feuilles mortes du capitalisme - Chroniques de fin de cycle*, Lormont, Le bord de l'eau, 196 p.

- Harvey D., 2010, *Géographie et capital - Vers un matérialisme historico-géographique*, Paris, Syllepse, 280 p.
- Jackson T., 2010, *Prospérité sans croissance - La transition vers une économie durable*, Bruxelles, De Boeck Université, 247 p.
- Korsu E., Massot M-H., Orfeuil J-P., 2012, *La ville cohérente - Penser autrement la proximité*, Paris, La Documentation française, 168 p.
- Lacoste Y., 1977, "À quoi sert le paysage? Qu'est-ce qu'un beau paysage?" *Hérodote* n°7, 3-41.
- Le Lannou M., 1949, *La géographie humaine*, Paris, Flammarion, 252 p.
- Lévy J., 2010, "Le développement urbain durable entre consensus et controverse", *L'information géographique*, septembre 2010, 39-50.
- Lévy J., 2013, *Réinventer la France*, Paris, Fayard, 247 p.
- Luginbühl Y., 2012, *La mise en scène du monde - Construction du paysage européen*, Paris, CNRS Editions, 432 p.
- Meadows D. L., Meadows D. H., Randers J., Behrens W. W., 1972, *The limits to growth*, New-York, Universe books, 205 p.
- Meadows D., Meadows D., Randers J., 2012, *Les limites à la croissance (dans un monde fini)*, Paris, Editions Rue de l'échiquier, 425 p.
- Pitte, J-R., 1983, *Histoire du paysage français*, Paris, Tallandier, deux tomes, 238 p., 208 p.
- Polèse M., Shearmur R., 2009, *Economie urbaine et régionale*, Paris, Economica, 3^e éd., 438 p.
- Raumolin J., 1984, "L'homme et la destruction des ressources naturelles: la Raubwirtschaft au tournant du siècle", *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, vol. 39, n°4, 798-819.
- Rebour Th., 2000, *La théorie du Rachat - Géographie, Economie, Histoire*, Paris, Publications de la Sorbonne, 258 p.
- Rebour Th., 2011, *Hiérarchies urbaines - De l'organisation trimorphique de l'espace géographique*, Sarrebrück, Editions universitaires européennes, 248 p.
- Reynaud A., 1981, *Société, espace et justice*, Paris, Presses universitaires de France, 263p.
- Vernadsky, V. I., 1924, *La Géochimie*, Paris, Félix Alcan, 403 p.
- Vincenot H., 1978, *La billebaude*, Paris, Denoël, 328 p.